

Devenir jeune sapeur-pompier, c'est vivre une expérience unique, découvrir la force du travail en équipe et, surtout, apprendre les gestes qui sauvent. C'est aussi s'initier aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie, découvrir les véhicules spécialisés, pratiquer régulièrement un ou plusieurs sport(s)...

Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité aux multiples facettes. Même s'il ne devient pas, à terme, sapeur-pompier volontaire ou professionnel, le jeune sapeur-pompier aura acquis un savoir, un savoir-faire et un savoir-être qui lui seront utiles tout au long de sa vie.

La formation des jeunes sapeurs-pompiers est axée autour du secours à personnes, de la lutte contre les incendies et de la protection des biens et de l'environnement. Elle comporte également un volet d'information sur le fonctionnement des services de secours. A partir de 16 ans, les jeunes qui le souhaitent peuvent passer le brevet national de Jeunes sapeurs-pompiers.

Ensuite, ils peuvent compléter leurs connaissances notamment par le biais du certificat de formation aux activités de premier secours en équipe. Le jeune sapeur-pompier dispose ainsi d'atouts majeurs pour rejoindre ses aînés.

Comment devenir Jeune Sapeur-Pompier

Il faut :

- être âgé de 12 à 18 ans
- produire un certificat médical d'aptitude physique
- un certificat de vaccination antitétanique
- produire une autorisation parentale pour les mineurs

Les jeunes de nationalité étrangère peuvent également intégrer la section de jeunes sapeurs-pompiers.

Alors, si vous brûlez d'envie de rejoindre la section des jeunes sapeurs-pompiers de BESSON ou souhaitez obtenir des informations complémentaires, contacter le major Eric FERRAN au 0470428473 .